

**Message de Juan Somavia  
Directeur général du Bureau international du Travail  
à l'occasion de la Journée internationale des coopératives**

**Genève  
4 juillet 2009**

Face à la crise économique mondiale que nous traversons actuellement, il est temps de rappeler l'utilité des coopératives.

Le marché, en imposant ses diktats, a fait primer ses intérêts sur les valeurs humaines, la dignité du travail et la dimension sociale de la mondialisation tandis que la logique de court terme des marchés financiers a obscurci l'horizon à long terme des entreprises de l'économie réelle, notamment des coopératives. Cette situation n'était pas viable et demeure inacceptable.

Ce n'est pas la première fois que le mouvement coopératif et l'OIT -- qui célèbre son 90<sup>e</sup> anniversaire cette année -- doivent affronter ce type de difficultés: Ils ont tous deux été créés dans l'espoir de trouver de nouveaux moyens de lutte contre l'individualisme des marchés et de remédier aux inégalités et à l'instabilité engendrées par les excès de ces derniers.

Un nouveau modèle de mondialisation est un impératif économique et moral impératif pour répondre aux besoins des personnes en matière de travail décent et de vie décente. Il a été reconnu au niveau mondial que l'Agenda du travail décent, qui comprend les droits au travail, l'emploi et la création d'entreprises, la protection sociale et le dialogue social, est essentiel à la justice sociale et à une mondialisation équitable.

Conjuguant valeurs démocratiques et efficacité économique, les entreprises et organisations coopératives jouent un rôle important dans la concrétisation du travail décent.

La crise économique mondiale s'est transformée en une crise mondiale de l'emploi. Nous savons par expérience que les marchés du travail connaissent habituellement une reprise plus tardive que l'économie en général et que la plupart des personnes sans emploi ou en situation de sous-emploi ne bénéficient d'aucune protection sociale même sous la forme la plus élémentaire. Par conséquent, en ces temps de crise, l'emploi et la création d'entreprises associés à la protection sociale doivent être au cœur des mesures de relance.

En juin 2009, les mandants de l'OIT -- gouvernements, employeurs et travailleurs-- ont adopté un Pacte mondial pour l'emploi qui apporte une réponse à la crise, par le travail décent, en proposant l'application de mesures immédiates visant à protéger les familles laborieuses. Ce pacte est par ailleurs annonciateur de l'avenir, soulignant qu'une fois la crise résolue, le monde ne devra plus être comme avant.

Dans ce monde différent, les coopératives devront occuper une place de choix car elles jouent un rôle productif et protecteur. En tant qu'entreprises économiques et organismes d'entraide, ancrés dans les communautés et fondés sur la solidarité et l'inclusion, elles peuvent contribuer à instaurer l'indispensable équilibre entre les piliers économique, social et environnemental des stratégies déployées en faveur du développement durable.

Les coopératives ont prouvé qu'elles pouvaient être concurrentielles et viables en créant et en préservant plus de 100 millions d'emplois dans le monde entier. En outre, elles font preuve d'une grande résistance à la crise. En effet, de nombreuses coopératives financières ont démontré que le respect des valeurs et des principes coopératifs était compatible avec des résultats solides et une croissance saine; les coopératives de consommation affichent une rotation en hausse et les coopératives de travailleurs ont relevé le défi de maintenir à flot les entreprises et leurs emplois.

La force des coopératives, qui sont fondées sur des valeurs et des principes démocratiques respectant les besoins des personnes, des communautés et de l'environnement, doit être mobilisée à l'appui des stratégies de relance et de développement au niveau mondial.

Les coopératives font depuis longtemps partie de l'arsenal utilisé par l'OIT pour promouvoir la justice sociale dans le monde du travail. La recommandation n°193 sur la promotion des coopératives donne des orientations sur les moyens de créer des conditions favorables. De plus, l'OIT participe à des programmes tels que *Cooperative Facility for Africa* (COOPAfrica), une initiative faisant intervenir plusieurs partenaires qui vise à favoriser la renaissance du mouvement coopératif en Afrique et contribue directement aux stratégies de réduction de la pauvreté.

En cette journée particulière, l'OIT confirme son engagement en faveur de la promotion du développement des coopératives pour une reprise centrée sur le travail décent.

\* \* \*